

ZARD : des freins à l'implantation d'entreprises ?
--

Le 24 septembre 2006, les Delémontaines et Delémontains ont accepté un crédit de 4,7 millions destiné à mettre sur pied la future zone d'activité régionale de Delémont, la ZARD. La Municipalité prenait en charge Fr. 1'970'000.-, les autres partenaires du projet se partageant le reste à hauteur de Fr. 1'041'000.- pour la commune de Courroux, Fr. 412'000.- pour Courrendlin et Fr. 305'000.- pour Vicques, le Canton du Jura mettant quant à lui Fr. 1'000'000.- dans le projet.

Depuis, presque quatre années ont passé. L'entreprise Innodel a été mise sur pied et la zone a été aménagée avec l'apparition de parkings et d'arbres. Les quatre communes partenaires sont représentées au sein du conseil d'administration d'Innodel.

Cette année vient de débiter la construction d'un hôtel d'entreprise, structure d'accueil pour les start-up et les petites entreprises oeuvrant dans les domaines technologiques. Il a donc fallu attendre 4 ans pour que les premiers coups de pioches sérieux soient effectivement donnés. Une période bien longue si l'on considère l'urgence de créer des emplois dans notre région.


Pire encore : depuis la construction de l'incubateur d'entreprises, plus rien ne semble avoir bougé si l'on excepte un projet d'implantation publié dernièrement au journal officiel. Etonnamment, le projet est aujourd'hui plombé par une opposition.

Nos questions :

- 1) Le projet présenté par JAC a-t-il réellement fait l'objet d'une opposition ?
- 2) Quelles sont la nature et les fondements de cette opposition ?
- 3) Pourquoi le Conseil d'administration de Innodel n'a-t-il pas pris les mesures nécessaires pour éviter de tels blocages. Que va-t-il faire à l'avenir pour que cela ne se reproduise plus ?
- 4) La nature de l'opposition est-elle susceptible de freiner d'autres projets futurs d'implantation sur la ZARD ?

Delémont, le 26 avril 2010

Pour le Groupe Groupe CS•POP•Verts


  
 Pepi Natale